

Réseaux - 04/11/2022 - [#Opel](#) , [#Stellantis](#)

Michel Maggi prolongé d'un an à la présidence du GNCO

Président du Groupement National des Concessionnaires Opel (GNCO) depuis 2020, Michel Maggi continuera son mandat en 2023 pour poursuivre les discussions sur les contrats de distribution avec le constructeur.



Tenu par une clause de confidentialité, Michel Maggi n'a pas tenu à s'exprimer sur le contenu du futur contrat souhaité par le constructeur. Il a insisté pour que chaque distributeur Opel attende la validation du GNCO pour signer tout document contractuel.

Auteur : Xavier Champagne

Chef de rubrique

A l'occasion de la Convention du GNCO (Groupement National des Concessionnaires Opel) qui a réuni une large majorité de ses adhérents à Majorque du 22 au 25 octobre dernier, **Michel Maggi** a annoncé avoir accepté de poursuivre son mandat de président en 2023, soit une année de plus après son mandat de trois ans débuté en 2020.

Il jouera donc le rôle de négociateur dans les échanges avec le constructeur sur les nouveaux contrats de distribution qui seront signés courant 2023.

Comme **Francis Bartholomé**, président de Mobilians, **Michel Maggi** est lié par une clause de confidentialité concernant les évolutions contractuelles souhaitées par le groupe Stellantis, évolutions qui n'ont pas encore été révélées au réseau Opel. "*Les négociations doivent démarrer en collaboration avec les autres groupements des marques Stellantis*", a-t-il dit, insistant pour que chaque distributeur Opel attende la validation du GNCO pour signer tout document contractuel.

Michel Maggi sera particulièrement attentif à la viabilité du business model des concessions Opel, dans le cadre des nouveaux contrats, souligne le GNCO dans un communiqué.

Invité du GNCO, **Igor Dumas**, directeur général d'Opel France, "*a assuré le réseau sur les indicateurs favorables et, surtout, sur les supports de la filiale pour accompagner les distributeurs sur le dernier trimestre*" et s'est montré confiant sur les perspectives d'Opel en 2023 et 2024. Pour 2022, le dirigeant a estimé que l'atteinte de l'équilibre financier serait faisable, note le GNCO.